

Dans ce malheur, le mécanicien paraît avoir manqué de présence d'esprit, car il était possible, suivant l'enquête, de décharger les soupapes de sûreté, afin de donner issue à la vapeur et par ce moyen empêcher l'explosion.

— On lit dans la Patrie :

« Nous voudrions qu'il nous fût permis de nommer le grand seigneur dont nous allons citer un trait charmant de générosité.

Le duc de... était encore à la campagne à la fin de janvier. Un de ses domestiques, resté à Paris pour garder l'hôtel, eut une pensée criminelle qu'il ne sut pas repousser. Il signa du nom de son maître un billet de 300 fr., payable aux premiers jours de février, et le mit en circulation. A l'échéance, on vint réclamer les 300 francs.

L'intendant fut très-surpris de cette dette, dont il n'avait pas connaissance; le duc le pria, et une enquête fut ordonnée. On ne tarda pas à découvrir le faussaire. Le duc le fit venir dans son cabinet :

— Mon ami, lui dit-il, vous êtes bien coupable; mais, depuis vingt ans que vous êtes à mon service, c'est la première fois que j'ai à me plaindre de vous. Comment avez-vous été poussé à cette mauvaise action?

Le pauvre diable, se jetant aux genoux de son maître, lui avoua qu'il s'était imprudemment engagé dans des dépenses devenues indispensables pour ses enfants, et qu'il avait espéré retirer le billet avant le terme.

Le duc alors : — Je vous crois, et je ne veux point vous perdre. Allons, tout s'arrangera.

Et appelant son intendant : — Je vous demande pardon, dit-il, de tout le tracé que je vous ai donné; ce billet de 300 fr. est bien de moi; j'avais oublié d'en prendre note, mais le souvenir m'en est revenu fort à propos pour ce pauvre garçon que nous avions accusé; je vous prie de bien le traiter pour qu'il nous pardonne nos soupçons injustes.

Il gèle à pierre fendre à Cherbourg. Le Phare de la Manche raconte que, par suite de la recrudescence du froid qui est survenu après plusieurs jours de beau temps, le bassin du port de commerce était entièrement couvert d'une couche de glace vendredi matin 19 février; c'est ce qu'on n'avait pas encore vu cet hiver.

Il paraît qu'à Valence et dans le Languedoc la saison des pluies est à la fin venue remplacer la sécheresse dont se plaignaient nos agriculteurs.

A Lyon, dit la Gazette de cette ville, la neige est venue tard, mais elle rachète le retard de son arrivée par l'abondance avec laquelle elle tombe depuis hier au soir. On l'enlève en grande hâte, mais l'instant d'après on en retrouve autant. La campagne se trouvera bien de ce tapis que la nature étend sur les champs.

Le sergent-major d'infanterie de la marine, Martin des Pallières, qui a eu l'honneur de planter le drapeau français sur les murs de Canton, appartient à une famille toute militaire.

Il y avait, dit le Toulonnais, au siège de Sébastopol, quatre des Pallières, tous les quatre frères; tous les quatre ont été blessés en Crimée. L'un d'eux est aujourd'hui chef de bataillon et en mer depuis un mois pour la Chine; un de ses plus jeunes frères l'accompagne comme sous-officier; un autre l'y a précédé: c'est celui dont nous parlons plus haut, et qui, avant de se distinguer à Canton, s'était fait non moins remarquer à la prise de Malakoff. Enfin, le quatrième des Pallières, blessé très-gravement à l'Alma, est lieutenant d'infanterie à Lorient.

— On lit dans le Nouvelliste de Marseille, du 24 février :

« Au mois de novembre dernier, des chasseurs, parcourant le territoire de Maussanne, découvrirent, dans le trou d'un rocher, un certain nombre de bombes en métal, de la forme d'une poire et surmontées d'une cheminée. A leur retour à Maussanne, ils rendirent compte de ce qu'ils avaient vu au maire de cette commune. Au mois de janvier, ce fonctionnaire se décida à faire enlever ces bombes. L'autorité supérieure, avertie, il y a une dizaine de jours seulement, par une autre voie que celle de la hiérarchie ordinaire, a de suite envoyé sur les lieux pour constater les faits et pour arriver, par une enquête approfondie, à leur appréciation exacte.

Nous ne savons pas encore ce qu'elle a mis en lumière, mais on croit généralement que la fabrication des bombes remonte à 1854, époque où les sociétés secrètes se préparaient à engager la guerre civile et où les affiliés se mettaient en mesure d'accomplir l'œuvre de destruction.

P. S. Nous apprenons que, par arrêté de M. le préfet, le maire de Maussanne vient d'être suspendu de ses fonctions.

— Nous lisons dans le Sémaphore, de Marseille :

Hier jeudi, à trois heures du matin, une arrestation à main armée a eu lieu entre Pourcieux et Saint-Maximin, sur la limite du Var et des Bouches-du-Rhône. Quatre voleurs, munis de poignards, de pistolets et de fusils, ont assailli une diligence de MM. Poulin et C., allant de Draguignan à Aix. Ces malfaiteurs avaient eu soin de se couvrir le visage de capuchons pour ne pas être reconnus. Un d'entre eux s'est emparé des rênes des chevaux, les a coupés, et a sommé le conducteur de descendre, ordre auquel celui-ci a dû se soumettre.

De pareils faits s'étant déjà produits plusieurs fois à de très-courts intervalles, M. le procureur impérial avait donné ordre au capitaine de gendarmerie de faire accompagner, pendant quelque temps au moins, la voiture par deux gendarmes, qui se mêlaient aux voyageurs. Chapot, gendarme à pied de la brigade de Montmeillard qui s'y trouvait ce jour-là, en présence de cette situation, n'écoutant que son courage, s'élança à la portière, mais vainement il essaya de l'ouvrir. Tous ses efforts étant inutiles, il saisit sa carabine et fait feu sur l'un des quatre voleurs, qui prennent la fuite à travers la colline. On ne croit pas que l'homme sur lequel le gendarme a tiré ait été atteint, Chapot étant gêné dans ses mouvements par ses compagnons de voyage. Les voyageurs étaient porteurs de sommes qu'on évalue à peu près à 40,000 fr. On n'a pu donner aucun renseignement sur les voleurs; un des voyageurs a seulement remarqué que l'un d'eux parlait l'italien, et qu'un autre ne paraissait pas être étranger. Nous devons rendre justice à la conduite du gendarme Frémont, qui se trouvait dans la même voiture, et qui a rempli sa mission avec beaucoup de dévouement.

Voici quelques détails sur le prochain mariage du roi de Portugal : le mariage par procuration de la princesse Stéphanie de Hohenzollern-Sigmaringen avec le roi de Portugal don Pedro V, aura lieu le 15 avril à Berlin. L'époux royal y sera représenté par le jeune prince Léopold, frère de l'épouse. Immédiatement après la cérémonie, la princesse, accompagnée de ses parents, se rendra à Londres où elle passera trois jours à la Cour de la reine Victoria. A la fin d'avril elle s'embarquera à Southampton, sur une flotille portugaise commandée par l'infant don Luis, frère de don Pedro. La princesse prendra alors congé de ses parents et de sa suite, et ne conservera auprès d'elle que le prince Léopold, de toute sa famille. La nouvelle Cour entrera immédiatement en fonctions.

A son arrivée à Lisbonne, la princesse se rendra tout d'abord, conduite par son royal époux, à la cathédrale, où leur sera donnée la bénédiction nuptiale. Il y aura, au palais de Necessidades, grande réception de la Cour avec Besamano. La corbeille de mariage que le Roi doit envoyer à sa future est actuellement confectionnée à Paris. Les riches atours de la princesse seront exposés quelque temps à Dusseldorf. On y a employé, dit-on, des étoffes si précieuses qu'il ne s'en fabrique plus de pareilles aujourd'hui : une grande partie provient d'une commande qui avait été faite spécialement pour l'impératrice Joséphine.

La princesse Caroline de Danemarck, tante du roi et femme du prince Ferdinand, âgée de 65 ans, a failli être ces jours-ci victime d'un grave accident.

La princesse était seule dans son boudoir; elle approcha, par inadvertance, ses manches pagodes d'une lampe posée sur une table. L'étoffe s'enflamma et le feu se communiqua avec rapidité aux autres parties de ses vêtements. Heureusement, la princesse conserva toute sa présence d'esprit; d'ailleurs sa robe était en moire antique et cette étoffe est peu inflammable; les brûlures de la princesse sont nombreuses, mais ne mettent pas sa vie en danger.

Il y a quelque temps succombait à Portsmouth la nommée Berry, après avoir été délivrée dans son septième enfantement, par le docteur Rolph. La mort fut imputée à la négligence du docteur Rolph. Une enquête fut ouverte, et un verdict peu favorable au docteur fut prononcé. Mary Berry fut enterrée au cimetière, et par l'ordre du jury d'enquête, la pierre reçut une épitaphe sur laquelle lesdits reproches étaient énoncés.

Le docteur en fut informé, et se rendit au cimetière tout proche de sa demeure, lut l'inscription, et rentra chez lui dans un si déplorable état qu'il dut se mettre au lit. Quelques heures après il était mort. Le docteur Rolph était cependant un des plus habiles praticiens de l'endroit et très aimé des pauvres.

— On lit dans le Morning Herald :

« Un vol a été commis avec un singulier sang-froid, samedi dernier, à Gildersome-Westriding, résidence du Rev. A. Kinsam, bénéficiaire. Six hommes masqués, munis de pistolets et de poignards, ont forcé les portes, pénétré dans une chambre à coucher où dormaient deux jeunes femmes, qui, réveillées par le bruit, voulurent appeler à leur secours. Les voleurs les menacèrent de leurs pistolets; pour avoir la vie sauve, elles se laissèrent ensevelir sous leurs vêtements, tandis que les visiteurs continuaient leurs perquisitions.

Cependant tout cela ne s'était pas fait sans que M. Kinsam eût entendu quelque chose. Il s'était levé pour s'assurer de ce que ce pouvait être, et se disposait à entrer dans la chambre des femmes quand deux des voleurs l'arrêtèrent. Ils lui présentèrent la gueule d'un pistolet, et, tout en l'invitant à s'aller coucher, lui intimèrent l'ordre de livrer son argent. Cette exécution faite, nos voleurs se dirigèrent vers la chambre à coucher du fils de M. Kinsam. Mais déjà le jeune homme était debout, un pistolet à la main. D'homme à homme, la lutte était possible; mais ils étaient quatre contre un. Le fils de M. Kinsam se rendit. L'argent fut livré.

Quand les voleurs se retirèrent en empor-

tant les espèces et ce qu'ils trouvèrent de plus précieux :

— Votre argent vous a sauvés, dirent-ils aux pauvres dévalisés, mais nous ne sommes pas encore dehors. Si vous allumez une lumière, si vous poussez le moindre cri, si vous faites le plus petit scandale avant que nous soyons hors d'atteinte, l'un de nous reviendra vous casser la tête.

Et tous six disparurent, laissant M. Kinsam et son fils encore interdits de tant d'audace.

Voici une nouvelle découverte qu'enregistrent les journaux californiens :

Chaque mois amène quelque nouvelle ou curieuse découverte provenant du sol californien. La difficulté n'est plus de savoir ce qu'on y peut trouver, mais ce qui ne s'y trouve pas. Nous avons l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'antimoine, le cinabre, le borax, le charbon, le marbre, le soufre, etc., etc. Voici maintenant une montagne de verre poussée dans le comté de Napa, la contrée de Californie la plus abondamment fournie de minéraux variés que l'on puisse citer.

Cette montagne remarquable se trouve dans l'est de la vallée, à 18 milles environ de la ville de Napa. Elle est isolée, s'élève à une hauteur d'environ 600 pieds; sa circonférence, à la base, est de deux milles et demi. Sa nature a été révélée par M. Jacob M'Stirling. A son sommet se trouvent d'abondants fragments de matières vitrifiées, d'une couleur tirant sur le brun foncé, un peu semblable à certaines bouteilles dans lesquelles on renferme des liqueurs.

On a sondé la montagne; elle est constituée partout de matières homogènes et en quantité inépuisable. Soumise à l'action du calorique, cette matière entre en fusion comme du verre ordinaire et acquiert une remarquable transparence. Plusieurs spécimens ont été envoyés aux Etats-Unis et en Angleterre, où on doit en faire l'analyse et chercher l'usage le plus utile qu'on en pourra tirer.

Le moins qu'on en puisse faire est d'en construire des maisons transparentes pour l'usage des imitateurs du philosophe de l'antiquité. On demande des locataires!

L'INVENTEUR DES CHEMINS DE FER. — On lit en ce moment, dans tous les journaux anglais, que la petite ville de Leeds, en Angleterre, se propose d'élever une statue à son compatriote Thomas Gray.

Qu'était-ce donc que ce Thomas Gray? Peu de chose, un inventeur qui se ruina pour substituer la voie ferrée à la diligence. En 1818, alors que personne ne pensait encore aux chemins de fer, il remit à un Anglais, M. Wilson, et à un économiste français qui vit encore, M. Ysabeau, le résultat de ses études. « Tenez, leur dit-il, en leur donnant une liasse de plans et de papiers, ceci est l'aurore de la civilisation du monde, et il n'y a plus de distances; des Compagnies vont être formées; d'immenses capitaux vont trouver leur emploi; mon système débordera sur d'autres pays, ma découverte ne peut être comparée qu'à celle de l'imprimerie.

Le manuscrit remis à M. Wilson et à M. Ysabeau fut, d'après la volonté de Thomas Gray, livré à l'impression; puis l'inventeur en adressa un exemplaire au chef du ministère anglais, mais le ministre, occupé de toute autre chose, ne répondit pas.

Cependant le livre de Thomas Gray fit si bien son chemin que quelques années après sa publication, la Grande-Bretagne était sillonnée de chemins de fer, l'Amérique et le continent européen suivirent bientôt l'exemple de l'Angleterre; quant à Thomas Gray, qui venait de révolutionner le monde, on n'en entendit plus parler.

Vers 1840, M. Wilson, qui avait été retenu pendant près de trente années sur le continent par les grandes entreprises industrielles dans lesquelles sa fortune était engagée, revint en Angleterre. Il s'informa de Thomas Gray, mais personne ne put lui répondre à ce sujet, on ne savait même pas ce qu'il voulait dire. Les chemins de fer fournissaient de beaux dividendes; on portait la nouvelle invention aux nues, mais on ignorait jusqu'au nom de l'inventeur.

Un jour que M. Wilson se trouvait dans la petite ville d'Exeter, il vit passer un vifrier dont la physionomie le frappa; il s'approcha de cet homme brisé par la fatigue encore plus que par l'âge et reconnut dans ce malheureux ouvrier l'auteur de la plus grande découverte de notre temps, Thomas Gray. L'infortuné avait été forcé de travailler sur ses vieux jours, après avoir dépensé toute sa fortune pour le succès de sa découverte.

Cependant rien dans ses paroles ne trahissait l'amertume de ses pensées. Les premiers mots qu'il prononça, après avoir reconnu M. Wilson, furent ceux-ci : « Vous voyez bien que j'avais raison, les longues années dépensées par moi n'ont point été perdues pour tout le monde; toutes mes prévisions sont réalisées et dépassées. Je vous dis cela à vous parce que vous me connaissez de longue date, mais ici, je ne parle jamais de mon invention, parce qu'on me prendrait pour un fou.

M. Wilson, touché jusqu'aux larmes, mit sa bourse à la disposition du pauvre grand homme, mais Thomas Gray refusa fièrement en disant que son travail lui suffisait. Il consentit pourtant à accepter plus tard une petite pension de son ami. Cette pension lui permit de végéter à Exeter jusqu'à 1852, où cet homme, qui avait déçu les richesses de l'univers, mourut

pauvre et ignoré. Pour que l'impertinente ironie de cette destinée soit complète, Leeds, la ville natale de Thomas Gray, lui élève un monument et une statue.

— Les Anglais, on le sait, sont plus avides que nous de nouvelles et de détails inédits; plus passionnés pour voir, pour entendre, pour savoir, plus actifs et plus adroits pour satisfaire leur curiosité.

Un jeune homme de Londres, sténographe, sans emploi dans ce moment, comprenant fort bien le français et doué d'une mémoire prodigieuse, eut la singulière idée de mettre à profit cette curiosité de ses compatriotes. Son idée a été accueillie avec transport, et jendi et vendredi soir, il y a eu à Paris, dans trois salons anglais, trois séances successives de journalisme vivant.

Le sténographe en question, M. William R., s'est procuré des billets pour assister aux deux audiences. Il les a suivies avec la plus grande attention. Il n'avait ni crayon ni papier pour prendre des notes : sa mémoire lui suffisait; et, pour se rappeler les grands points principaux du procès, il avait seulement mis dans sa poche un jeu de cartes rangées en ordre, et il faisait de temps en temps, dans une de ces cartes, des entailles qui, selon leur direction et leur profondeur, avaient pour lui la signification de signes tachygraphiques. Ces entailles étaient, je le répète, fort peu nombreuses. C'étaient pour ainsi dire des titres de chapitres. L'admirable mémoire de William R. lui suffisait pour remplir les chapitres.

A sept heures du soir, William était à la Chaussée-d'Antin, chez mistress Fanny K..., où une assemblée nombreuse l'attendait. Il s'est assis à une table chargée de verres d'eau sucrée, et là, il a étalé devant lui ses cartes entaillées; il a raconté toute l'audience dans ses plus grands détails, n'omettant rien, disant toutes les paroles, décrivant toutes les physionomies, les gestes, imitant le son de voix et le ton de chacun de ceux qu'il faisait parler.

Chacun des auditeurs, le cou tendu et la bouche ouverte, a savouré ce récit, plus complet que ne pourrait être les récits lus : la parole vivante est plus frappante que la lettre morte.

A dix heures, William R... commençait le même récit, de la même manière, aux Champs-Élysées, chez sir Thomas T...

A une heure du matin, il recommençait pour la troisième fois dans le faubourg St-Germain, chez lord P...

Cette soirée a rapporté 1,500 fr. à William R. Voilà de la sténographie bien payée. Au reste, il n'appelle pas cela de la sténographie, mais de la tachymnémologie.

La soirée de vendredi s'est passée de même, et a rapporté aussi 1,500 fr. à William R...

Nous avons rapporté ce fait comme très-caractéristique : nous sommes curieux, mais pas à ce point-là.

Ajoutons que, de ces trois séances, la première était une spéculation. Chez mistress Fanny K..., les auditeurs payaient une couronne d'entrée. Sir Thomas T... et lord P..., au contraire, faisaient entendre une gracuseté à leurs invités, qui venaient entendre le tachymnémologue comme ailleurs on va entendre un grand chanteur ou un illustre violon. — Paul d'Ivoy.

(Courrier de Paris)

Société Philharmonique de Tourcoing. **CONCERT** VOCAL ET INSTRUMENTAL

DONNÉ
LE DIMANCHE DE LA MI-CARÊME
dans la salle du Casino

par la Société Philharmonique de Tourcoing
avec le concours de
LA SOCIÉTÉ CHORALE ET DE PLUSIEURS ARTISTES
ET AMATEURS.

Prix du cachet de souscription, 2 fr.
Billets pris à la porte, 3 fr.

On pourra se procurer des billets au bureau
de ce journal.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.
Séance du 28 février 1858.

Sommes versées par 61 déposants, dont 12 nouveaux fr. 10,337 00
23 demandes en remboursement 5,219 00

Les opérations du mois de mars seront suivies
par MM. Grimonprez-Bossut et J.-B. Dujardin,
directeurs.

Maladies de la peau et du cuir chevelu.

Le docteur de MOLÈNES-MAHON, médecin des hôpitaux, est seul chargé d'appliquer, dans les hospices de Tours, Angers, Bruxelles, Lille, etc., sa méthode qui obtient mille guérisons par an, dans les hôpitaux de Paris. — (Rapport de l'Académie.)

Cette méthode est la seule qui guérisse radicalement les teignes, dartres, mentagre, eczéma, démangeaisons, pityriasis, pellicules, chute de cheveux, maladies secrètes.

Il recevra à Lille le Samedi 13 Mars et le 20 Samedi de chaque mois, à l'Hôtel de l'Europe, de onze à trois heures.

A Paris, consultations tous les jours, quai Conti, 7, seulement, et par correspondance.

(909)
Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

était
euse et
pendant
eures,
que de

à une
se de
C'est
fit ses
tra au
as ce-
ent. Le
siège
Paris.
achait
ait en

quel-
dié
aient
fut
chaire

stopol
termi-
levard
blique
aper-
taçade
l'Est.
blève-
aisons
à l'ex-
blêche
rat-
table
Tous
nis en

plu-
saire,
omme,
liquide

diffé-
nois la
plantée
livrée
cours.
duire
ériale

uffeur
d'une
s sui-

et de
négli-
qui,
ur ar-

anger
méca-
même
Pétre
dans
mal-
sous
trans-
expira

ES

30 s.
in.
oir.
n.
r.
soir.
r.
soir.

umé-
à une
ils

u est

1858

3 65
6 29
9 94

1 87
3 14
5 01
3 54
8 25